

Le deuxième tirage

Effectué à l'aide du Cylindre B, imprimé du 26 avril au 3 août 1962,
Le tirage a été effectué en deux parties. Les traits de repères sont bleus.

Ce tirage est marqué par le premier essai de commercialisation de timbres fluorescents.

Ces timbres sont imprimés sur un papier fluorescent, fourni par la papeterie Riquet et la Société des encres Helna. Imprimés le 22 juin 1962, ils ont été livrés uniquement en région parisienne en octobre 1962.



(e)

Lettre affranchie à 0,25 franc suivant le tarif de la lettre jusqu'à 20 g. du 6 janvier 1959.



Carte postale affranchie à 0,25 franc à l'aide d'un timbre-poste partiellement jaune pâle fluorescent, suivant le tarif du 18 janvier 1965.

Utilisation exceptionnelle hors de la région parisienne.

(e)

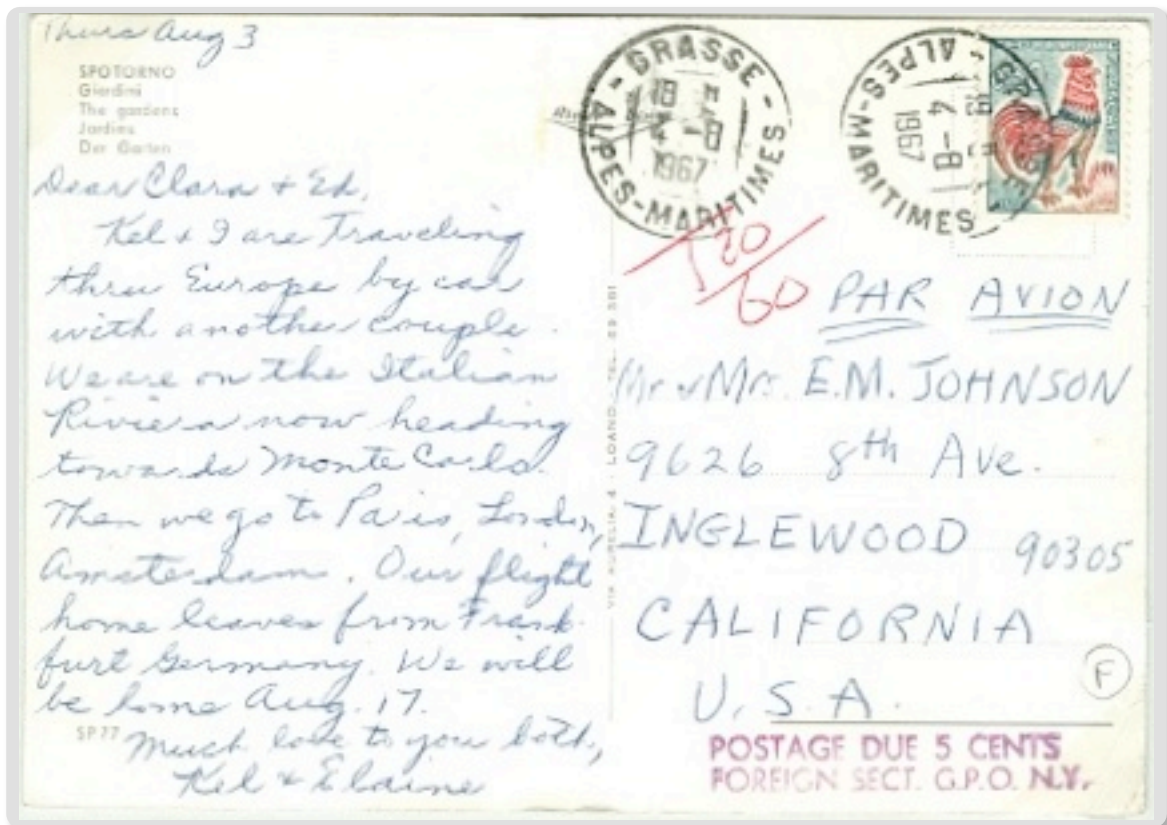
3.2. Les timbres-poste émis en carnets

Les carnets du 30 centimes sont émis le 18 janvier 1965. Ils contiennent 10 ou 20 timbres et sont appelés « petits formats » (26x72mm ou 52x72mm) car ils ne contiennent ni marge supérieure, ni marge inférieure. Deux petites marges latérales permettent de coller les bandes aux couvertures.



(e)

Carnet du 0,30 F avec piquage a cheval
Vendu au guichet de la recette principale d'Annecy



Carte postale insuffisamment affranchie à l'aide d'un timbre-poste issu d'un carnet de 10 (dents horizontales massicotées)

Cette carte postale a voyagé par voie de surface, car l'affranchissement ne permet pas de payer la surtaxe aérienne. La taxe de 5 cents appliquée par le bureau des correspondances étrangères de New-York s'explique par la multiplication de la fraction par le tarif américain de la lettre du premier échelon de poids à destination de l'étranger qui est de 13 cents entre le 1^{er} mai 1967 et le 30 juin 1971.

La fraction indique au numérateur le double de l'insuffisance ici 20 centimes et le dénominateur indique le tarif de la lettre de moins de 20 grammes du régime international ici 60 centimes.

$$(13 \times 20/60 = 1,33 \text{ arrondis à 5 cents})$$